

**PROCES VERBAL de la REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du lundi 26 aout 2024**
Suivant convocation du 21/08/2024

Présents : Catherine LISTER - Philippine DEMARGNE - Gilbert OUCHENE - Romain RUBIO - Jean-Jacques MAILHAC - Anna ZAK-DAVIES - Virginie FREGARD - Nadine FALIERE

Représentés par procurations : David MOURGUES à Virginie FREGARD - Béatrice IZAC à Nadine FALIERE

Absents : Jean-Baptiste BUFFLIER

Secrétaire de séance : Nadine FALIERE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08/07/2024.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

35-2024 : VIREMENTS DE CREDITS- DM 1- CAMPING CAMPOTEL : approuvée à l'unanimité

36-2024 : Tableau des effectifs : approuvée à l'unanimité

Questions diverses :

Suite aux pétitions et plaintes reçues, il a été décidé d'enlever la colonne d'ordure ménagère ainsi que celle de tri situées devant la mairie. Les signataires de cette pétition se sont engagés à aider les personnes âgées ou à mobilité réduite à aller jeter leurs déchets. Une lettre ouverte aux habitants va être distribuée afin d'expliquer et clarifier les décisions prises.

Des pistes ont été lancées concernant la demande de subvention au département pour l'exercice 2025 notamment celle de jeux pour enfants ou la réfection des cagadous en bas de l'esplanade en office de tourisme.

Concernant le Camping Campotel, afin de ne pas être assujettis à la TVA en 2025, la structure doit renforcer son rôle social. La direction du Camping Campotel devra chercher de nouvelles pistes à cet effet.

La séance est levée à 20H45.

Le Maire
Catherine LISTER

